

PROGRAMME



1. Prévention des risques

- Identifier les situations dangereuses
- Protéger la victime et les témoins
- Alerter les secours adaptés

2. Gestes de premiers secours

- Examiner la victime
- Mettre en position latérale de sécurité (PLS)
- Réagir face à :
 - un saignement abondant
 - une perte de connaissance
 - un arrêt cardiaque (avec utilisation du défibrillateur)
 - un étouffement
 - un malaise ou traumatisme

3. Mise en pratique

- Cas concrets et simulations d'accidents
- Exercices pratiques
- Certification

Objectifs :

La formation SST est encadrée par l'INRS. Elle permet au salarié de devenir capable :

- D'intervenir rapidement en cas d'accident (malaise, blessure, arrêt cardiaque...)
- D'appliquer les gestes de premiers secours
- De participer à la prévention des risques dans son entreprise

Participants

Ce stage s'adresse à toute personne intervenant au domicile de personnes en perte d'autonomie dans le cadre des services à la personne.

**Accessible aux Personnes
Handicapées**

Pédagogie, bénéfices et évaluations :

- Théorie : 40% Pratique : 60%
- Contribuer à la qualité de vie des personnes aidées
- Support de cours
- Evaluation : Test et évaluations selon le référentiel INRS

Durée : 14h00 sur 2 jours

Prix : 700 € par stagiaire.

Formation collective : 4 à 10 stagiaires

Lieu : 1 bis rue Molière 06100 Nice

*Devis sur demande pour les formations
intra-entreprise.*